



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 juillet 2020

Date de la convocation : 21 juillet 2020

Nombre de délégués

- en exercice : 32

- présents : 32

votants : 32

L'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Mauvières, sous la présidence de Mathieu MOREAUX, Président.

Présents : Laurent ALLILAIRE, Michèle BALLEZ, Thierry BARBIER, Marcel BOURGOIN, Christian BREC, Stéphane CALARD, Christine DEJOIE, Robert DIEZ-POMMARES, Marie-Laure FRISCH, Sylviane GONTIER, Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Michel GUILBERT, Jean IMBERT, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE, Laurent LAROCHE, Nathalie LAURENCIER, Suzanne MARCHAND, Mathieu MOREAUX, Alain NEVIÈRE, Alain OVAN, Marie-Claude PAUTE, Jean-Christophe PLANTUREUX, Aurélien POINT, Brigitte PONCEAU, Christelle RAOUI, Laurent ROULLET, Corinne SOULAS, Jean-Louis TOUZEAU, Gilles TOUZET.

Absent : Frédérique VRIGNAT (représentée par Marie-Claude PAUTE).

Membres suppléants présents : AUFRÈRE Pascal, Jean-Paul BUGEAUD, Daniel PATRIGEON, Marie-Claude PAUTE, Éric VAN RIET.

Absent : Catherine HUBERT.

Ordre du jour :

- ▶▶ Désignation du secrétaire de séance ;
- ▶▶ Approbation du procès-verbal de l'installation du conseil communautaire ;
- ▶▶ Délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le Président ;
- ▶▶ Création des commissions thématiques et élection de leurs membres ;
- ▶▶ Election des représentants au sein des organismes extérieurs ;
- ▶▶ Attribution du marché pour les travaux de voirie programme 2020 ;
- ▶▶ Conventions de mandat 2020 – travaux sur ouvrage d'art communes de Chaillac / Lignac ;
- ▶▶ Présentation et vote du budget principal et du budget annexe « locations commerciales » 2020 ;
- ▶▶ Questions et informations diverses.

▶▶ **Secrétaire de séance** : Alain NEVIÈRE.

▶▶ – **Approbation du procès-verbal de l'installation du conseil communautaire**

Philippe Gourlay fait remarquer que le procès-verbal ne fait pas état de l'élection, (à l'unanimité), des membres de la commission d'appel d'offres dont il avait lui-même fait la demande.

PV voté à l'**unanimité** sous réserve d'y intégrer la commission d'appel d'offres.

▶▶ **Délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le Président**

Mathieu MOREAUX propose de reprendre le texte en vigueur lors du mandat précédent. Il rassure Marie-Laure FRISCH en ce qui concerne la négociation d'emprunts : il n'est pas question que le Président prenne de décisions en dehors de ce qui est inscrit au budget.

Voté à l'**unanimité**.

► Création des commissions thématiques et élection de leurs membres

Christian BREC note une erreur : les travaux de la maison Margot concernent la commission Action médico-sociale et non Voirie travaux. La MARPA est bien dans le médico-social et comprendra 3 représentants de la CDC dans son administration.

Mathieu MOREAUX suggère, pour assurer une continuité des travaux que les délégués en place lors du mandat précédent restent présents pour accueillir les nouveaux. Il précise que les commissions sont ouvertes aux suppléants, puis aux autres élus des communes, mais avec voix consultative. Il rappelle : « le Président de la CDC est membre de droit de toutes les commissions ».

Alain OVAN trouve les intitulés des commissions trop flous et en conséquence ne s'inscrira à aucune.

Philippe GOURLAY souhaite que ne soit pas réinventé ce qui existe déjà et que l'on ne travaille pas sur des sujets hors compétences actuelles de la CDC.

Marie-Laure FRISCH souhaite reprendre les membres du COPIL PLUi dans sa commission.

Mathieu MOREAUX lui répond que les travaux de la commission sont plus larges que le PLUi et que la composition du COPIL du PLUi est arrêtée depuis son lancement et doit perdurer telle que.

Laurent LAROCHE précise que le COPIL a vocation à disparaître dès lors que l'élaboration du PLUi sera achevée alors que la commission est installée pour la durée du mandat.

Suite à l'appel aux candidats les commissions sont successivement composées :

1/ Développement socio-économique :

Vice-président Laurent LAROCHE

Membres : Mmes FRISCH, RAOUI et SOULAS, MM PLANTUREUX, GOURLAY, JOUOT et GROEN.

Voté à l'**unanimité**.

Gestion des ressources humaines : Mmes RAOUI et MARCHAND. Voté à l'**unanimité**.

2/ Voirie, éclairage public et travaux :

11 candidats se sont proposés, dont Mme HUBERT suppléante de Dunet et absente ce jour. Aucun des autres candidats ne souhaitant se désister et compte tenu de la faible longueur de voirie sur Dunet il est décidé de ne pas retenir sa candidature. Toutefois le Président de la commission s'engage à l'aider tout particulièrement en cas de besoin.

Vice-président : Stéphane CALARD

Membres : Mme BALLET, MM GOURLAY, IMBERT, TOUZET, ALLILAIRE, PLANTUREUX, POINT, PATRIGEON, ROULLET et JEANNEAU.

Voté à **31 voix pour et une voix contre**.

3/ Tourisme et communication :

Vice-président : Alain NEVIERE

Membres : Mmes VRIGNAT, SOULAS et GONTIER, MM JOUOT, GROEN, BARBIER et AUFRERE.

Voté à l'**unanimité**.

4/ Patrimoine, culture, sports et loisirs :

Vice-président : Thierry BARBIER

Membres : Mmes LAURENCIER, LAROCHE, PONCEAU et FRISCH, MM TOUZET, GUILBERT, BREC, IMBERT, LAROCHE et NEVIERE.

Voté à l'**unanimité**.

5/ Transition écologique et ruralité :

Vice-président : Philippe GOURLAY

Membres : Mmes VRIGNAT, GONTIER et DEJOIE, MM LAROCHE, ROULLET, GROEN, JOUOT, VAN RIET, TOUZET et AUFRERE.

Voté à l'**unanimité**.

6/ Action médico-social et logement :

Vice-présidente : Michèle BALLET

Membres : Mmes GONTIER, PAUTE, RAOUI, PONCEAU, MARCHAND et LAROCHE, Mr JOUOT.

Voté à l'**unanimité**.

7/ Aménagement de l'espace communautaire et PLUi :

Vice-présidente : Marie-Laure FRISCH

Membres : MM POINT, PATRIGEON, GOURLAY, GROEN, GUILBERT, VAN RIET, IMBERT, LAROCHE et TOUZET.

Voté à l'unanimité.

► Election des représentants au sein des organismes extérieurs

Comité de pilotage du PLUi :

Membres : Mmes DEJOIE, PAUTE et FRISCH, MM GOURLAY, TOUZET, PLANTUREUX, IMBERT, GUILBERT, CALARD, MOREAUX et LAROCHE.

Référent PLUi (élu médiateur) : Mme FRISCH.

Voté à l'unanimité.

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires : Mme BALLET, MM GOURLAY, TOUZET, JEANNEAU et JOUOT.

Suppléants : Mmes LAURENCIER et FRISCH, MM PLANTUREUX, OVAN et LAROCHE.

Délibéré lors du Conseil Communautaire du 9 juillet dernier.

Mission Locale Indre Sud : Titulaires : Mmes GONTIER et MARCHAND. Voté à l'unanimité.

Syndicat Mixte « Réseau d'Initiative Publique 36 » : Titulaire : Mme FRISCH - Suppléant : M. GOURLAY. Voté à l'unanimité.

Comité syndical du Parc Naturel Régional de la Brenne :

4 candidats s'étant présentés un vote à bulletin secret est nécessaire.

32 votants : P. GOURLAY : 14 voix, A. NEVIERE : 9 voix, S. GONTIER : 5 voix et S. GROEN: 4 voix

Titulaire : P. GOURLAY. Suppléant (seul candidat) : S. GROEN.

Initiative Brenne : Titulaire : Mme FRISCH - Suppléant : M. JOUOT. Voté à l'unanimité.

Syndicat Mixte du SCOT :

Titulaires : Mme FRISCH et MM POINT, TOUZET, MOREAUX, LAROCHE, GUILBERT, GROEN, IMBERT et JOUOT.

Suppléants : Mme RAOUI et MM PATRIGEON et VAN RIET.

Voté à l'unanimité

Association gestionnaire de la MARPA de Roussines : Membres : Mme BALLET et MM JOUOT et ROULLET. Voté à l'unanimité.

Commission du Contrat Local de Santé : Membres : Mmes RAOUI, PAUTE, PONCEAU et GONTIER, MM PATRIGEON, MOREAUX, BARBIER, JOUOT et LAROCHE. Voté à l'unanimité.

Association Culturelle du Prieuré de Saint Benoît du Sault : Membres : MM TOUZET, NEVIERE, GOURLAY, MOREAUX et GUILBERT. Voté à l'unanimité.

Association Office de Tourisme intercommunautaire « Destination Brenne » :

Titulaires à AG : Mme SOULAS, MM NEVIERE et JOUOT - Suppléants à AG : MM GROEN, MOREAUX et GUILBERT.

Titulaires au CA : MM NEVIERE et JOUOT.

Voté à l'unanimité.

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise (SMABCAC) :

Titulaires : Mme VRIGNAT, MM GROEN, GOURLAY, LAROCHE et JOUOT - Suppléants : MM BOURGOIN, AUFRERE, NEVIERE, MOREAUX et IMBERT.

Voté à l'unanimité.

Initiative Indre : Titulaire : M. MOREAUX - Suppléant : M. GROEN. Voté à l'unanimité.

Agence Technique Départementale 36 : Titulaire : M. MOREAUX. Voté à l'unanimité.

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : membre élu en qualité de suppléant : M. JOUOT.
Voté à l'unanimité.

Comité National d'Action Sociale : délégué des élus : Mme GONTIER. Voté à l'unanimité
Délégué des agents : Sophie BAZIN

▶ **Attribution du marché pour les travaux de voirie programme 2020**

La commission d'appel d'offres s'est réunie 2 fois : le 21 juillet pour analyser les offres reçues de 3 entreprises : Colas, Eurovia et Setec et le 28 juillet pour départager les 2 premières, très proches, après négociation sur les prix. La commission propose de retenir l'offre variante d'Eurovia.
32 votants : **29 voix pour et 3 abstentions.**

▶ **Conventions de mandat 2020 – travaux sur ouvrage d'art communes de Chaillac / Lignac**

Il s'agit de la réfection du pont du Mazeau sur la VC 10. Le financement proposé en 2019 se répartissait avec 50% pour la CDC et 25% pour chaque commune. L'estimation de l'ATD atteint 70 000 €. Voté à l'unanimité.

▶ **Présentation et vote du budget principal et du budget annexe « locations commerciales » 2020**

Le Président répond à quelques questions de délégués estimant certaines lignes surévaluées compte tenu du ralentissement de l'activité et de la date tardive du vote du budget en évoquant la nécessité de prévoir quelques réserves pour faire face aux incertitudes de la conjoncture.

Philippe GOURLAY souligne l'urgence de relancer le recrutement du chargé de mission patrimoine, le poste étant financé à 80% par le programme Leader.

Mathieu MOREAUX : ce sera dans les priorités de la commission patrimoine. Un recrutement pour le PLUi sera également organisé (cf départ de Mme RICHET pour convenance personnelle).

Thierry BARBIER précise que les quelques dépenses engagées dans le PACT 2020 seront financées par la Région comme prévu, au prorata. Pour ce qui serait reportable le délai accordé va jusqu'en avril 2021. Enfin, à priori 2021 serait une année PACT normale pour compenser les annulations d'actions programmées en 2020.

Budget Principal

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
002	Résultat reporté	0,00	002	Résultat reporté	669 714,00
011	Charges à caractère général	1 532 450,00	013	Atténuations de charges	350,00
012	Charges de personnel	321 600,00	70	Redevance domaine public	43 000,00
014	Atténuations de produits	871 850,00	73	Autres impôts et taxes	2 641 685,00
65	Charges de gestion courante	659 852,93	74	Dotations et subventions	947 659,00
66	Charges financières	23 628,34	75	Autres produits de gestion	82 403,72
67	Charges exceptionnelles	300,00	7713	Libéralités reçues (dons)	500,00
			781	Reprise sur provision	6 314,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00			
	TOTAL OP. REELLES	3 429 681,27		TOTAL OP. REELLES	4 391 627,02
023	Autofinancement	940 551,52	777	Subv invest transférées	8 924,29
6811	Amortissements	217 710,52	7768	Neutralisat° amortissement	187 392,00
	TOTAL OP. D'ORDRE	1 158 262,04		TOTAL OP. D'ORDRE	196 316,29
	TOTAL DEPENSES	4 587 943,31		TOTAL RECETTES	4 587 943,31

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
001	Résultat reporté	0,00	001	résultat reporté	1 137 573,83
RAR	Restes à réaliser	1 458 175,89	RAR	restes à réaliser	194 244,91
102291	Reprise sur FCTVA 2019	3 280,00			
1641	Emprunts	43 350,00	1068	Excédent affecté	126 357,15
16818	Autres prêteurs	13 350,00	10222	FC TVA	80 000,00
202	Elaboration du PLUi	239 400,00	13	Subventions d'investissement	107 463,60
2041632	Subvention au Budget Annexe	310 829,01			
2051	Concessions et droits similaires	1 319,00			
2088	Autres immobilisations corporelles	324,00			
2115	Terrains bâtis	4 000,00			
2128	Aménagement de terrain	4 000,00			
2135	Installations agencements	5 000,00			
2151	Réseaux de voirie	940,18			
21571	Matériel roulant	25 000,00			
21578	Matériel et outillage de voirie	3 924,81			
2183	Matériel et matériel informatique	45 737,29			
2184	Mobilier	1 404,26			
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00			
2313-10	Projet MARPA Roussines	20 000,00			
2317-32	Eclairage public prog. 2019	-14 450,00			
2317-33	Eclairage public prog. 2020	200 000,00			
2317-34	Travaux pont de Mazereau	100 000,00			
2317-35	Travaux pont de Draige	108 000,00			
4581..	Opérations invest. sous mandat	151 812,80	4582...	Opérations invest. sous mandat	151 812,80
020	Dépenses imprévues	30 000,00			
	TOTAL OP. REELLES	2 759 398,04		TOTAL OP. REELLES	1 797 452,29
			021	Autofinancement	940 551,52
139..	Subv d'invest transférées	8 924,29	28...	Amortissements	217 710,52
198	Neutralisation amortissement	187 392,00			
	TOTAL OP. D'ORDRE	196 316,29		TOTAL OP. D'ORDRE	1 158 262,04
	TOTAL DEPENSES	2 955 714,33		TOTAL RECETTES	2 955 714,33

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 587 943,31 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 955 714,33 €.

Voté à l'unanimité.

Budget Annexe « Locations commerciales »

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
002	Résultat reporté	0,00	002	Résultat reporté	0,00
011	Charges à caractère général	53 795,00	75	Autres produits de gestion	60 000,00
65	Charges de gestion courante	2 000,00	774	Subvention du BP	15 212,93
67	Autres charges exceptionnelles	10 471,66			
			77	Produits exceptionnels	597,98
022	Dépenses imprévues	4 000,00			
	TOTAL OP. REELLES	70 266,66		TOTAL OP. REELLES	75 810,91
023	Autofinancement	0,00	777	Sbv d'invest transférées	8 245,87
674	Levée d'option d'achat	1,00	7768	Neutralisation amortissement	5 235,00
6811	Amortissements	19 024,12			
	TOTAL OP. D'ORDRE	19 025,12		TOTAL OP. D'ORDRE	13 480,87
	TOTAL DEPENSES	89 291,78		TOTAL RECETTES	89 291,78

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
001	Résultat reporté	0,00	001	Résultat reporté	93 473,83
RAR	Restes à réaliser	560 930,53	RAR	Restes à réaliser	137 398,44
			1068	Excédent affecté	43 082,27
2132	Immeubles de rapport	170 000,00	1312	Région	196 000,00
2135	Installations générales, agencements	4 105,33	13158	Subvention du Budget Principal	310 829,01
21578	Autre matériel et outillage de voirie	200,00			
2317	Immobilisations corporelles	22 557,94			
27632	Région (Fonds Renaissance)	13 534,00			
020	Dépenses imprévues	15 000,00			
	TOTAL OP. REELLES	786 327,80		TOTAL OP. REELLES	780 783,55
			021	Autofinancement	0,00
139	Sbv d'invest transférées	8 245,87			
198	Neutralisation amortissements	5 235,00	2138	Levée d'option d'achat	1,00
			2804422	Amortissements	19 024,12
	TOTAL OP. D'ORDRE	13 480,87		TOTAL OP. D'ORDRE	19 025,12
	TOTAL DEPENSES	799 808,67		TOTAL RECETTES	799 808,67

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 89 291,78 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 799 808,67 €.

Voté à l'unanimité.

► **Virement de subventions d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe « locations commerciales »**

Pour équilibrer le Budget Annexe « locations commerciales », il est nécessaire de délibérer sur des subventions d'équilibre provenant du Budget Principal.

Détail des montants de subventions nécessaires :

- Subvention d'équilibre du Budget Principal vers le Budget Annexe « locations commerciales » pour la section de fonctionnement d'un montant de 15 212,93 € ;
- Subvention d'équilibre du Budget Principal vers le Budget Annexe « locations commerciales » pour la section d'investissement d'un montant de 310 829,01 €.

Voté à l'unanimité.

► **Questions et informations diverses**

Le Président informe les délégués de la réception d'un arrêté préfectoral donnant un avis défavorable sur le projet éolien sur les communes de Vigoux et Bazaiges.

Philippe GOURLAY souhaite que soit bientôt réunie la Conférence des maires pour évoquer la révision des statuts de la CDC et engager la réflexion sur les compétences communautaires et leur évolution.

Thierry BARBIER demande et obtient à l'unanimité que le Conseil communautaire donne pouvoir à la commission culture pour proposer les versements urgents à destination des associations dans le cadre du PACT afin de ne pas fragiliser davantage leur trésorerie.

Laurent LAROCHE se propose de réunir la commission économie fin août début septembre, en particulier pour établir un règlement sur les constructions de bâtiments et les aides à mobiliser (suivi du projet Géode, extension de constructions sur la zone de St Benoît...). Sera également à l'ordre du jour l'événement « village des entreprises reporté en octobre par la CDC Argenton Eguzon. Des documents seront transmis en préalable aux membres de la commission. En outre il réunira la commission du personnel pour traiter le cas très embarrassant d'un salarié.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 heures.

Prochain Conseil Communautaire le mardi 29 septembre 2020 à 18H30 à Mouhet.

15 Rue Roland Meignien
38370 PRISSAC
Le Président, Mathieu MOREAUX
CDC
Marche Occitane - Val d'Angon